FEDERATION DES INSTITUTIONS HOSPITALIERES, ASBL

Ch. de Marche, 604 -- 5101 Erpent
E-mail : fih-w@fih-w.be
Http://www.fih-w.be

Communiqué de presse du 11/10/2007

Les hôpitaux revendiquent des moyens suffisants pour financer leur personnel

Les fédérations hospitalières C.B.I., F.I.H. et V.V.I., représentant l'ensemble du secteur hospitalier chrétien en Belgique, ont décidé de ne plus participer aux réunions de la Commission des conventions avec les organismes assureurs, au sein de l'INAMI.

En effet, lors de la réunion du Comité de l'Assurance des soins de santé, auprès de l'INAMI, du 1er octobre dernier, les revendications des hôpitaux concernant leurs besoins de financement n'ont pas été entendues.

Les fédérations estiment que, à tout le moins, le financement intégral des frais de personnel auxquels sont exposés les hôpitaux et, en particulier, les frais résultant des accords sociaux négociés avec le gouvernement, doit être garanti. Ceci correspond approximativement au montant de 100 millions d'euro (mis en 'réserve' par les partenaires du secteur).

Les trois fédérations demandent donc que les gouvernements, l'actuel et le futur, prennent en considération cette demande dans le cadre de l'élaboration des budgets pour l'année 2008.

Cette condition est une base minimale pour pouvoir rencontrer les attentes légitimes du personnel et maintenir le niveau de qualité des soins aujourd'hui offerts.

Personne de contact FIH (asbl) : Pierre Smiets, Directeur : 0477/51.49.14

C.B.I. – Coordination Bruxelloise d'Institutions sociales et de santé asbl – Rue César Franck, 33 – 1050 Bruxelles
F.I.H. – Fédération des Institutions Hospitalières asbl – Chaussée de Marche, 604 – 5101 Erpent
V.V.I. – Verbond des Verzorgingsinstellingen vzw – Rue Guimard, 1 – 1000 Bruxelles